

Plan de développement de la zone agricole de la MRC de Charlevoix

Phase 2 : passer à l'action

(EB) Toutes les personnes impliquées de près dans la démarche s'entendent sur une chose : pas question de mettre le PDZA sur une tablette! (voir texte p.3) Quelques-unes des pistes d'action identifiées dans le plan de développement de la zone agricole sont déjà en branle. Parmi celles-ci: la mise en place d'une banque de terres, inspirée d'initiatives similaires ailleurs au Québec.

« Nous savons que des gens ont eu des mauvaises expériences ou sont peu enclin à louer leur terre et on ne forcera personne, mais en mettant l'outil en place, ça peut rassurer, surtout qu'on sert d'intermédiaire. Un protocole d'entente encadre aussi la démarche. Nous souhaitons que cet outil réponde à plusieurs besoins, comme celui

d'aider un cédant à trouver une relève », indique Mme Thibault. Ce projet devrait être réalisé au courant de l'année, de même qu'une campagne de communications. « On souhaite aussi faire connaître les résultats du PDZA et la réalité agricole de la région à l'aide d'un petit document simple et accessible », résume la chargée de projet.

Il est aussi question de se pencher rapidement sur la réduction notable du service conseil aux agriculteurs, une réalité qui a souvent fait surface dans les consultations. « Il faut revoir les façons de faire, améliorer le soutien aux producteurs et faciliter le dépôt et le suivi des dossiers », précise Mme Thibault.

Les fêtes de l'UPA pourraient

aussi être bonifiées et ce, dès la prochaine édition. « Il faut mettre en place des actions de valorisation, entre autres pour attirer la relève! En invitant les familles sur les fermes, on sème peut-être une graine dans la tête des jeunes qui n'avaient pas pensé se lancer en agriculture », estime Mme Thibault, qui assurera la coordination, à mi-temps, des suites du PDZA.